



République Française
Commune de la Cadière d'Azur

AVIS DU MAIRE

LE MAIRE DE LA CADIÈRE D'AZUR

A L'HONNEUR DE VOUS INFORMER QUE LE CONSEIL MUNICIPAL
SE RÉUNIRA LE :

Jeudi 22 Octobre 2026 - À 18 H 30

À l'Espace Culturel

Les débats seront aussi accessibles au public de manière électronique.

ORDRE DU JOUR :

0. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Objet 1 : Nomination des représentants de la CLECT pour la commune de la Cadière d'azur

Objet 2 : Convention avec la mutuelle sante EMOA

Objet 3 : Création d'un conseil municipal des pitchouns

Objet 4 Règlement intérieur du conseil municipal

Objet 5 Délégation au Maire

Objet 6 : Convention de collaborateur occasionnel de service public (bénévole)

Objet 7 : Règlement intérieur du service de restauration scolaire et du temps méridien

Objet 8 : Convention d'objectifs et de moyens avec la Maison du tourisme de La Cadière d'Azur.

Objet 9 : Frais de déplacement des élus

Objet 10 : Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements des agents

Objet 11 Créations de postes 2026 : modification du tableau des effectifs

OBJET 12 : Mode opératoire de la course des vignes

Objet 13 : Adoption du règlement budgétaire et financier

Objet14 : Garantie d'emprunt programme social « LES MOULINS »

OBJET 15 : Demande de subvention auprès du fonds vert DETR/DSIL 2026

Objet 16 : Décision modificative N°1 exercice 2026

Objet 17 : Vote des subventions aux associations locales pour l'exercice 2026

Objet 18 : Attribution d'une subvention d'équipement au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Objet 19 : Modification de la durée d'amortissement des biens de faible valeur

La Cadiere d'Azur,
Le vendredi 16 octobre 2026


Le Maire,
Robert DELEDDA

